

Nettoyant à Jantes en Lingettes

Section 1. Nom de produit et identification du manufacturier

Nom commun : Nettoyant à Jantes en Lingettes

Autres moyens d'identification : Nettoyant à jantes liquide à base d'alcool.

CAS : Mélange

Usages : Nettoyant pour jantes automobiles

Fournisseur / Manufacturier :

Plombco Inc.

66, rue Edmond

Salaberry-de-Valleyfield, Québec J6S 3E8

Téléphone: 450-371-8800

Sans frais : 800-611-7074

Fax : 450-371-0812

En cas d'urgence : 450-371-8800

Section 2. Identification des dangers

Classifications du mélange :

Liquide inflammable (Catégorie 2)

Toxicité aiguë, Orale (Catégorie 4)

Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 4)

Irritation oculaire (Catégorie 2A)

Toxicité pour certains organes cibles, Exposition unique, Système nerveux centrale (Catégorie 3)

Pictogrammes :



Mentions d'avertissement : Attention

Phrases de Risque

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H332 : Nocif par inhalation

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils de prudence

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 : Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

P242 : Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P330 : Rincer la bouche.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370+P378 : En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.
P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 : Garder sous clef.
P501 : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre autorisé selon les réglementations régionales.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

<u>Nom</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration %</u>
Alcool isopropylique	67-63-0	45% à 55%
Methoxy-2-propanol	107-98-2	10% à 15%

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires :

Yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau. En cas de verres de contacts, les retirer si possible.

Peau : Laver au savon doux avec une grande quantité d'eau les zones affectées.

Inhalation : En cas de troubles respiratoires suite à l'exposition au produit, retirer la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiats.

Ingestion : Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et ensuite boire de l'eau en petites quantités. NE PAS faire vomir. Si la victime est inconsciente, ne rien donner par voie orale. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Symptômes et effets aiguë et chroniques les plus importants:

Grave irritations des yeux. Peut provoquer l'irritation des voies respiratoires, étourdissements et somnolence. Dommageable pour les organes cibles. Peut être nocif si ingéré.

Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Obtenir des soins médicaux immédiats en cas de symptômes d'irritation ou d'ingestion. Les traitements sont en fonction des symptômes. En cas de symptômes d'inhalation, surveiller les complications respiratoires.

Section 5. Procédures en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés :

Utiliser de la poudre chimique sèche, de la mousse, du dioxyde de carbone (CO2) ou de l'eau. Sinon utiliser les méthodes appropriées pour les produits environnants.

Dangers spécifiques du produit :

Les vapeurs voyagent et peuvent être allumées par des sources d'ignition lointaines.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Pour combattre un incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome muni d'un masque facial complet scellé NIOSH et des vêtements protecteurs complets adéquats.

Section 6. Mesures contre les déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence :

Évacuer la zone.

Pour le personnel des services d'urgence :

Enlever toute source d'ignition. Isoler le dégât et faire cesser la fuite si cela se fait en toute sécurité. Porter les équipements de sécurité nécessaires ainsi que la protection respiratoire en fonction de l'importance du déversement et des niveaux de concentration dans l'air.

Précautions relatives à l'environnement :

Ne pas laisser le produit s'infiltrer dans les égouts ni les cours d'eau. Prévenir tout contact avec le sol. Signaler autorités locales toute pollution.

Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Si possible travailler dans le sens inverse du vent. Évitez les contacts directs avec le produit. Ne pas marcher dans le produit déversé. Assurer une ventilation adéquate. Les vêtements saturés doivent être retirés immédiatement vu les risques d'inflammabilité. Utiliser un jet d'eau pour éliminer les vapeurs; contenir les ruissellements d'eau. Utiliser un absorbant non-combustible. Rincer la zone avec de l'eau pour nettoyer les résidus.

Section 7. Manipulation et entreposage

Précautions à prendre pour assurer la manutention des conditions de sécurité :

Assurer une ventilation adéquate. Porter les équipements de protections appropriés. Ne pas respirer les vapeurs et éviter les contacts répétés ou prolongés avec les yeux, la peau et les vêtements. Garder hors de portée des enfants. Nettoyer les vêtements contaminés

avant de réutiliser. Sécher les vêtements à l'air dans un endroit bien ventilé avant de nettoyer. Mettre en pratique les mesures d'hygiène industrielles. Garder loin des sources d'ignition et agents oxydants. Éviter d'éclabousser le produit.

Stockage dans des conditions de sécurité:

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré loin des sources d'ignitions, les matériaux incompatibles et la lumière du soleil. Les contenants vides peuvent être dangereux car ils contiennent des résidus du produit (vapeurs, liquides). Garder le contenant bien fermé.

Section 8. Contrôle de l'exposition personnelle

Paramètres de contrôle :

Isopropyl alcohol (67-63-0)

OEL: TWAEV 200 ppm

LEP: STEL: 400 ppm

Methoxy-2-propanol (107-98-2)

OEL: TWAEV 100 ppm

OEL: STEV 150 ppm

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser une ventilation mécanique suffisante pour respecter les limites ci-haut. Assurer un bon système d'échappement pour contrôler les vapeurs.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Lunettes à écrans latéraux pour éviter les contacts avec les yeux.

Protection de la peau : Porter des gants résistants aux produits chimiques, manches longues et pantalons.

Protection respiratoire : Choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des niveaux et la durée d'exposition.

Section 9. Caractéristiques physiques et chimiques

État physique : Ligette

Couleur : Blanc

Odeur : Alcool

Point congélation/fusion : -26°C

Point d'ébullition : 82°C

Inflammabilité : Le produit est inflammable

Limites inférieure et supérieure d'explosion : Donnée non disponible

Point éclair : 21°C, Coupelle fermée

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité cinématique : Donnée non disponible

Solubilité : Facilement soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau : Donnée non disponible

Tension vapeur : Donnée non disponible

Densité : 0.95

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques des particules : Donnée non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales d'utilisation.

Risque de réactions dangereuses: Aucun prévu dans des conditions spéciales

Conditions à éviter : Tenir à l'écart des sources d'ignition, la lumière du soleil et les agents oxydants. Assurer une ventilation adéquate.

Matériaux incompatibles : Agents oxydants forts et acides.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone et peroxydes.

Section 11. Informations toxicologiques

Information sur les ingrédients :

Toxicité aiguë

2-Propanol	67-63-0	DL ₅₀ Rat (Orale) 5.045 mg/kg DL ₅₀ Lapin (Dermale) 12. 800 mg/kg DL ₅₀ Rat (Inhalation) 16000 ppm 8H
------------	---------	--

Methoxy-2-propanol	107-98-2
--------------------	----------

Corrosion/irritation de la peau :

2-Propanol: Peau – Lapin – Faible Irritation

Lésions oculaires graves/irritation oculaires :

Yeux-Lapin-Irritation faible des yeux-24H

Sensibilisation respiratoire ou cutané :

Données non disponible

Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Données non disponible

Cancérogénicité :

Non classée comme étant cancérigène pour les humains.

Toxicité pour le système reproducteur :

Somnolence et vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Données non disponible

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétés) :

Données non disponibles

Danger par aspiration:

Données non disponibles

Information pour les voies d'entrés potentiels :

Inhalation, ingestion, yeux et peau.

Section 12. Informations écologiques

Données sur l'écotoxicité en milieu aquatique :

<u>Nom du produit/ingrédient</u>	<u>Résultat</u>	<u>Espèces</u>	<u>Exposition</u>
2-Propanol	CL ₅₀ 9.640 mg/l	Pimephales promelas	96h
	CE ₅₀ 5.102 mg/l	Daphnée Magna	24h
	CE ₅₀ 2.000 mg/l	Desmodesmus subspicatus	72h
	CE ₅₀ 1.000 mg/l	Algues	24h

Persistence et dégradabilité :

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation :

Pas attendu

Mobilité dans le sol :

Données non disponibles.

Autres effets nocifs :

Nocif pour les organismes aquatiques.

Section 13. Élimination des déchets dangereux

Méthodes d'élimination: Offrir le surplus dans un centre d'élimination autorisé.

Section 14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro UN: UN1219 **Classe:** 3 **Groupe d'emballage:** II
Nom de transport: Alcool isopropylique
Quantité à déclarer: 5L
Polluant marin: Non
Risque d'empoisonnement par inhalation: No

IMDG

Numéro UN: UN1219 **Classe:** 3 **Groupe d'emballage:** II **EMS-No:** F-E, S-D
Nom de transport: Alcool isopropylique
Polluant marin: Non

IATA:

Numéro UN: UN1219 **Classe:** 3 **Groupe d'emballage:** II
Nom de transport: Alcool isopropylique

Section 15. Réglementation**ÉTATS-UNIS :****Classification NFPA :**

Santé : 3
Inflammabilité : 2
Réactivité : 0
Conditions spéciales : Aucun

Légende : 4 : Sévère, 3 : Élevé, 2 : Modéré, 1 : Léger, 0 : Aucun

CANADA :**SIMDUT (Canada) :**

D2B – Matériel toxique causant d'autres effets toxiques



B2 – Liquide combustible

Section 16. Informations supplémentaires**Références:**

- ANSI Z400.1, MSDS Standard, 2001.
- Manufacturer's Material Safety Data Sheet.
- 29CFR Part1910.1200 OSHA MSDS Requirements.
- 49CFR Table List of Hazardous Materials, UN#, Proper Shipping Names, PG. -Canada
- Gazette Part II, Vol. 122, No. 2 Registration SOR/88-64 31 December, 1987 Hazardous Products Act "Ingredient Disclosure List".
- Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, Nation Unis.
- Loi fédérale sur les produits contrôlés.
- Canadian Transport of Dangerous Goods, Regulations and Schedules, Clear Language version 2002.
- Répertoire toxicologique, CSST.
- Fiches signalétiques des composantes.

Date de préparation de la fiche : 13 décembre 2017

Version : 2

Validé par : Toxyscan inc., 1-866-780-0599

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.